

VOIX D'ALARIC

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU BUREAU DU 25 OCTOBRE 2012

Le 25 OCTOBRE 2012, à 19 H 30., les membres du Bureau se sont réunis au siège de l'Association, au Centre d'Actions Sociales, Place de l'Europe à BARBAZAN DEBAT (65690).

ETAIENT PRESENTS :

- M. Jean-Paul LAURENS, Président.
- Mme Bernadette GACHASSIN, Vice-Présidente.
- M. DUPUY André, Vice-Président
- Mme Marie-Christine LECLERC, Secrétaire.
- Mme Marie-Hélène MAILLES, Secrétaire Adjointe
- Mme MAJESTE Marie-Joséphine, Trésorière Adjoint
- M. Jean-Claude HARGOUS, membre actif (Chef de Chœur).
- M. Jean-Pierre MILLET, Membre actif.
- M. ARCAS Daniel, membre actif.

ABSENTS EXCUSES

- M. Jean-Louis HAIRA, Trésorier
- Mme Myriam PEDEBOY a donné sa démission.

Le Président constate que neuf membres du Conseil d'Administration sont présents. Le Bureau peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1) Point financier sur la Belgique.
- 2) Concert SEMEAC du 09/11/12.
- 3) Concerts de fin d'année.
- 4) Concerts : projets 2013.
- 5) Questions diverses.

□□□□□

I – POINT FINANCIER SUR LA BELGIQUE

Le point financier sur notre sortie en Belgique du 19 au 21 Octobre est présenté par notre Président (voir bilan, ci-annexé, au présent procès-verbal). Il en ressort une prise charge par notre association de 1 376.70 €

Daniel souligne que nous aurions dû demander à M. le Maire de BARBAZAN DEBAT de faire une photo devant l'autocar avant de partir étant donné qu'il nous avait donné une subvention pour ce voyage. Il ne faudra pas l'oublier pour la prochaine fois.

Le Président ainsi que les membres du Bureau remercient Jean-Louis pour toutes les démarches qu'il a effectuées et tout le travail qu'il a accompli.

Cette expérience d'échanges et de rencontres est à renouveler. Tous les participants ont passé un moment de plaisir et de bonheur qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

Bernadette suggère de faire une soirée « Belge » de débriefing de notre séjour. Cela pourra être une occasion d'échanger nos impressions et de visionner les photos et vidéos que Patrick se charge de réunir.

II – CONCERT DE SEMEAC

Le concert aura lieu le VENDREDI 9 NOVEMBRE à 20 H 30 à l'église de SEMEAC. Il se déroulera de la façon suivante :

- 18 H. Rendez-vous à l'Eglise pour répéter.
- 19 H. Repas succinct pris dans la salle des mariages. Nous allons demander à Jeannot de préparer un casse-croute pour une cinquantaine de personnes (chaque membre de la chorale participera aux frais occasionnés : environ 5 €).

Point sur la vente des billets : 77 billets ont été vendus à ce jour, (il faudrait que nous puissions en vendre une centaine).

Publicité : Jean-Paul indique que sur PIC FM, la publicité coûte 85 € pour 6 ou 7 jours. Ils passeraient 6 annonces d'une minute par jour.

Il va falloir également :

- Accrocher deux banderoles préparées par Christian.
- Faire passer un article sur le journal (Daniel et Jean-Claude s'en occupent)
- Distribuer les affiches dont Jean-Pierre s'est chargé de la conception et Christian du tirage.
- Daniel a préparé le programme qui sera à la disposition des spectateurs à l'entrée de l'église.

Invitations : une vingtaine de personnalités seront invitées. Leurs places seront réservées au premier rang de l'église.

Jean-Claude rappelle que nous devons informer également les chefs de chœur des diverses chorales en leur envoyant un mail avec une affiche de notre concert. Jean-Paul va se procurer leurs coordonnées par l'intermédiaire du Grand Tarbes et faire le nécessaire.

III – CONCERTS DE FIN D'ANNEE

Le mercredi 21 Novembre : messe de Ste Geneviève, à 10 H 30 à la cathédrale de Tarbes (Gendarmerie).

Le dimanche 16 Décembre à LANNEMEZAN, à 15 H 30 (on fera le même concert qu'à SEMEAC). Il nous semble que 17 h serait un horaire qui conviendrait mieux. Jean-Paul va entrer en relation avec notre contact à l'Office de Tourisme de Lannemezan pour voir s'il est possible d'effectuer cette modification.

Le vendredi 21 Décembre à BOURG de BIGORRE, à 20 H 30 à l'église. Bernadette va rencontrer M. le Maire pour étudier la possibilité d'avoir une salle à disposition pour organiser un casse-croûte d'après concert..

Le dimanche 23 Décembre à MOMERES, à 17 H. Libre participation, celle-ci sera partagée avec la chorale et le Comité des Fêtes. Celui-ci prend également en charge les frais de la SACEM et un pot d'après concert.

Ce concert se déroulera avec des enfants de différents catéchismes et Jean-Claude souligne que si d'autres enfants veulent chanter, cela sera possible.

En ce qui concerne notre répertoire, Daniel fait remarquer à Jean-Claude qu'il vaudrait mieux peaufiner les chants que nous connaissons pour la fin de l'année et n'en apprendre de nouveaux que l'année prochaine.

Les membres du bureau sont d'accord sur ce point.

IV – CONCERTS : PROJETS 2013

CHORALE BASQUE « LAPUTARRAK ». Elle nous propose de les recevoir le 20 Avril 2013. Cela est possible. La salle des fêtes de Barbazan-Debat et l'église ont été retenues par Jean-Louis. Nous sommes tous d'accord pour les recevoir ce jour là.

Par contre, le 14 Août on ne pourra pas se rendre chez eux comme ils nous l'avaient proposé étant donné que nous sommes en vacances. Nous allons leur proposer de nous recevoir entre le 7 Septembre et le 30 Octobre 2013.

Daniel indique qu'il faut définir des principes de « rayon » de sorties. Est-ce qu'on peut se permettre une seule ou bien plusieurs sorties à plus de 300 km. Il faut définir une durée de déplacement et arrêter un principe, car déboursier 120 € deux fois dans l'année (comme pour aller en Belgique : billet + cadeaux) c'est un peu cher. Il y a certaines personnes qui seront forcément gênées.

Les membres du Bureau prennent acte et vont réfléchir à la question.

Marie-Joséphine informe les membres du Bureau qu'elle a de la famille du côté de Narbonne. Après avoir échangé quelques informations, elle suggère qu'en 2014 la chorale d'AUCH reçoive la chorale des Voix de l'Alaric et de la Rivelaine. Trois chorales se rencontreraient.

V – QUESTIONS DIVERSES

- **Photographies** : Il faudrait dorénavant qu'une personne soit désignée pour faire des photos de nos déplacements et concerts. Nous souhaiterions que cette personne ait des idées et soit un peu compétente. L'appel à candidature est ouvert.
Par ailleurs, nous prenons contact avec un photographe professionnel pour une photo de groupe devenue indispensable.
- **Boîte à idées** : Bernadette suggère de faire une boîte à idées pour y glisser toutes les réclamations, les suggestions. Cette boîte va être confectionnée et pourra recevoir toutes vos remarques.
- **C.D.** : la réalisation d'un C.D. devrait commencer en début d'année 2013. Nous devons nous y préparer avec des chants que nous connaissons bien (une douzaine). Ce C.D. nous permettrait de nous autofinancer.
- Jean-Pierre fait remarquer que les ténors ne sont pas bien placés lors des concerts et des répétitions. Il faudrait que chacun reste à la même place. Jean-Claude va réfléchir à la place de chaque choriste.
- Le Président indique que nous avons égaré un pupitre métallique et qu'il faudra acheter un nouveau pupitre pour les solistes.

Les membres du Bureau remercient Marie-Joséphine ainsi que tous les membres de la Commission « Tenues » et aussi, en particulier, Marie-Odile qui a confectionné toutes les cravates et les pochettes. Ils remercient également les membres de la commission « Communication » pour leur travail.

□□□□□

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22 H. 30.

Le PRESIDENT,

LE SECRETAIRE,

J-P. LAURENS

M-C. LECLERC